

Situation antérieure :

Poste, emploi occupé ou études suivies durant l'année 2019/2020 :

.....

.....

Établissement, service déconcentré ou lieu d'exercice (adresse complète) :

.....

Logement souhaité (cocher le ou les secteurs géographiques souhaités)**Numéro unique d'enregistrement attribué par la bailleur :**

obligatoire

lieu d'affectation :**souhait concernant le type de logement : T1/T2/T3/T4/T5****souhait concernant le lieu de résidence :**

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Lille ville | <input type="checkbox"/> Croix-Wasquehal | <input type="checkbox"/> La Madeleine- Mons en Baroeul- Marcq en Baroeul | |
| <input type="checkbox"/> Roubaix-Tourcoing | <input type="checkbox"/> Villeneuve d'Ascq | <input type="checkbox"/> Autres secteurs métropole lilloise | |
| <input type="checkbox"/> Valenciennois | <input type="checkbox"/> Douaisis | <input type="checkbox"/> Lens-Hénin-Liévin | <input type="checkbox"/> Autres secteurs Pas-de-Calais |

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et m'engage à signaler au service tout changement de coordonnées ou de situation en produisant les pièces justificatives. Je déclare ne pas avoir demandé la prime d'installation attribuée aux personnels nouvellement nommés dans la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Fait àle.....
(signature du demandeur à l'encre bleue)

La loi réprime les fraudes et fausses déclarations (articles 441-1 et 441-6 al.2 du Code Pénal).

DISPOSITIF

L'académie de Lille met en place un contingent de logements réservataires. Vous pouvez bénéficier d'un logement à loyer modéré dans le cadre des logements réservés.

• **Bénéficiaires :**

- enseignants néotitulaires en priorité
- enseignants stagiaires
- personnels administratifs stagiaires ou néotitulaires
- personnels titulaires en situation d'urgence sociale: l'urgence sociale est déterminée après évaluation sociale. Elle peut être qualifiée au regard de la situation isolée de la personne, d'un changement de situation familiale. Attention : les personnes ayant un dossier de surendettement ne pourront bénéficier de la mesure logement réservataire

□ **Modalités d'attribution :**

Attention : votre demande de logement doit être effectuée auprès des bailleurs sociaux

Vous devez impérativement formuler la demande de logement social en ligne :

www.demande-logement-social.gouv.fr

Après formulation de la demande, vous recevrez un récépissé d'enregistrement de la demande comportant un **numéro unique d'enregistrement.**

Vous devez informer de votre démarche les services académiques par renvoi de ce formulaire via l'adresse électronique : mesure.logement@ac-lille.fr en indiquant impérativement le numéro unique d'enregistrement.

Votre demande sera instruite par le bailleur social.

Si la demande d'attribution est acceptée par la commission d'attribution logement, le bailleur social prendra contact avec vous pour visiter le logement.

Après avoir accepté le logement, vous signez le contrat de bail directement avec le bailleur social.

Pour tout renseignement ou aide pour remplir la demande auprès du bailleur sur internet : 0 806 00 01 13

PIECES A JOINDRE

Les pièces d'identité de toutes les personnes majeures à loger.

La copie de la pièce d'identité du demandeur est à joindre impérativement à la demande en ligne.

L'avis d'imposition des personnes appelées à vivre dans le logement.

Des pièces complémentaires peuvent être demandées par le service instructeur : jugement de divorce pour les personnes divorcées, attestation d'hébergement pour justifier de la situation actuelle...

Pour les autres situations que celles d'enseignant néo-titulaire ou d'agent stagiaire ou néo-titulaire, fournir un courrier d'appui à votre demande qui sera examinée par une assistante sociale des personnels au regard de l'urgence sociale.